

Et si vos terres servaient un projet de société durable et local autour de l'agriculture bio ?

La ceinture verte Pays de Béarn recherche des terrains pour installer des maraîchers bio.

Pour accompagner le regain d'intérêt pour les circuits courts, les légumes frais et locaux, l'Agglomération de Pau souhaite développer sa vocation nourricière en facilitant l'installation de 100 maraîchers bio dans les 10 prochaines années. Notre **commune/ville** souhaite s'engager pour atteindre cet objectif et propose d'aider la coopérative Ceinture verte à identifier des terrains pour installer ces maraîchers. **Un appel est lancé aux propriétaires de parcelles situées en zone agricole pour vendre ou louer leur terrain.**

La création d'une ferme Ceinture Verte : comment ça marche ?

Pour développer de nouvelles fermes maraîchères, la coopérative Ceinture Verte recherche des **parcelles agricoles d'au moins 2ha, de qualité agronomique et bénéficiant d'un accès à l'eau.**

La Ceinture Verte assure ensuite :



l'achat ou la location du foncier, en signant des baux emphytéotiques avec les communes ou des propriétaires privés



l'aménagement et l'équipement des parcelles avec des moyens de production efficaces : tunnels, système d'irrigation, bâtiment d'exploitation



le recrutement d'un maraîcher disposant d'une expérience suffisante pour s'installer

Pour les parcelles de plus de 4 ha, la Ceinture Verte accompagne **l'installation de plusieurs exploitations sur un même site** permettant de mettre en commun un bâtiment, du matériel et de favoriser l'entraide entre les maraîchers installés.

Ce dispositif innovant en France permet aux maraîchers de se concentrer sur la mise en place de leur production et de leur commercialisation sans se soucier de la recherche de terrains et des investissements. Ces derniers bénéficient d'un accompagnement technico-économique dans des conditions idéales pour bien démarrer.

Depuis 1 an, 4 installations de maraîchers se sont concrétisées sur les communes de Meillon, Rontignon et Lescar et ça n'est qu'un début ! La Ceinture Verte Pau Béarn Pyrénées a pour **objectif dix installations par an d'ici 2030.**

Qui est derrière la coopérative ceinture verte ?

Située à Pau, c'est une société coopérative d'intérêt collectif dont le but est de favoriser l'installation de maraîchers bio sur le territoire tout en leur permettant d'obtenir un revenu décent.

Fondée sur le principe d'1 personne = 1 voix, **la société coopérative Ceinture Verte Pays de Béarn** regroupe l'Agglomération, les communes qui souhaitent soutenir ce projet, des investisseurs solidaires, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, le lycée agricole de Montardon, le CIVAM Béarn, etc.

Mais la Ceinture Verte est également une association nationale dont l'objectif est d'accompagner le développement de coopératives identiques sur d'autres territoires, à l'instar de Limoges et Valence qui ont déjà rejoint ce mouvement.

Un appel aux propriétaires de parcelles agricoles

Si vous êtes : propriétaire de parcelle agricoles que vous n'exploitez pas vous-même, agriculteur proche de la retraite et que vous souhaitez aider un jeune à s'installer hors cadre familial, soutenir le

développement de circuits-courts et contribuer à la relocalisation de notre alimentation, n'hésitez pas à contacter la Mairie, la Ceinture Verte ou l'Agglomération :

Doris ROBERT

Directrice de la Ceinture Verte Pays de Béarn

Tel : 06 60 72 05 06

doris.robert@laceintureverte.fr

Laurence ORLIAC

Chargée de mission agriculture

CA Pau Béarn Pyrénées

Tel : 06 47 62 56 27

l.oriac@agglo-pau.fr

Plus d'infos sur : <http://laceintureverte.fr>